

PROGRAMME ECOLO DURBUY

Élections communales 2018

▶ Table des matières

Introduction: DURBUY demain

1. Nos 4 engagements	3
2. Protection de la nature et de la faune	4
3. Enseignement et jeunesse	5
4. Transition, énergie et ressources naturelles	6
5. Démocratie, citoyenneté et participation	9
6. Solidarité et égalité des chances	10
7. Vie commune et tourisme	11
8. Economie	14
9. Aménagement du territoire	15
10. Mobilité et sécurité routière	17
11 Santé	18
12 Sport et culture	19

DURBUY demain

Nous sommes des citoyennes et des citoyens engagés pour la justice sociale et environnementale. Nous voulons construire un monde plus juste permettant l'émancipation de toutes et tous aujourd'hui et demain. Nous voulons que les êtres humains soient considérés comme la principale richesse des sociétés qui peuplent la planète. Nous sommes conscients de notre interdépendance avec les peuples du monde et les écosystèmes naturels. Nous voulons léguer aux générations futures une planète viable. La justice sociale et la justice environnementale sont pour nous indissociables. Leur réalisation implique la participation active du plus grand nombre et le développement de toutes les solidarités : institutionnelles ou spontanées, maintenant, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain. Nous voulons changer la marche de ce siècle et ouvrir un horizon postcapitaliste contre l'alliance des conservatismes et du productivisme.

(Extrait du Manifeste d'ECOLO, 2013)

Penser globalement

Détérioration de l'environnement et menaces pour la santé publique, épuisement des ressources, réchauffement du climat, dégradation de nos conditions de travail, chômage persistant, exclusions sociales, fossé grandissant entre ceux qui concentrent les richesses et ceux qui n'y ont pas accès, tensions entre pays du Nord et du Sud, ... Telles sont les réalités qui nous atteignent et nous inquiètent, globalement, sur la planète, et localement, dans les communes d'ici et d'ailleurs. Ce sont les symptômes d'un système économique, politique et social qui s'essouffle; les marques visibles d'une mondialisation ultralibérale qui nous accule dans des impasses.

Nous avons besoin de rêver et de construire ensemble un autre développement pour le XXIe siècle, dont les fondations sont la solidarité entre tous les humains et avec les générations futures, l'équité et la justice des relations sociales et commerciales, le respect des ressources naturelles et de l'environnement. Nous voulons être acteurs des changements qui s'annoncent car les dégâts du productivisme ne feront que s'amplifier si nous n'optons pas pour une autre politique.

Agir localement

Pour les écologistes, les communes et les villes ont un rôle important à jouer. C'est, concrètement, au niveau local que se vivent la plupart des problèmes liés au mal-développement. C'est là que stress, bruit, chômage, isolement, etc. sont le plus visibles. Et les communes ont de nombreux moyens d'action.

De l'économie d'énergie au choix des matériaux de construction, de l'accueil des réfugiés à l'application d'une pédagogie d'ouverture et de tolérance dans les écoles, chacun de ces actes multiplié par le nombre de communes peut peser sur les politiques d'une façon importante. Un autre monde est possible! Et il commence à se construire au niveau de notre commune, de notre village.

Changeons notre manière d'y vivre, notre façon d'y travailler, de nous y déplacer. Là où nous avons nos amis, notre famille. Notre vie. Par l'action publique, évidemment. Mais aussi par l'action collective. En réinventant la façon dont notre commune fonctionne et dont les relations s'organisent entre citoyens et autorités.

Il est temps de réhabiliter le plaisir politique, de retrousser nos manches pour construire ensemble, avec enthousiasme et réalisme, le DURBUY de demain.

C'est en faisant référence aux enjeux de société et valeurs qui sous-tendent ces changements qu'ECOLO DURBUY veut renforcer sa présence au niveau local et porter ses priorités politiques.

▶ 1. Nos quatre engagements

Le thème de notre campagne est clair : **Être-engagés-ensemble**. ECOLO DURBUY vous propose de nous engager ensemble pour une gestion communale plus citoyenne, plus solidaire, et pour un mieux-vivre ensemble.

Dans ce cadre, nous vous proposons quatre engagements.

Tout au long des six prochaines années, ECOLO DURBUY prendra position en considérant les quatre engagements suivants, qui constituent aussi ses valeurs directrices :

Engagement nº 1 - RESPECT

Respect de la nature, de notre environnement, des citoyens, des fonctionnaires, de chaque génération, des cyclistes, des piétons et des plus faibles.

Engagement n° 2 - QUALITÉ

Qualité du vivre ensemble, des espaces publics, des transports, des services aux familles, aux jeunes, aux moins nantis, des emplois, des activités et espaces culturels et sportifs.

Engagement n° 3 - DYNAMISME

Dynamisme dans la gestion communale (autorités, services, associations communales et citoyennes) et en matière de communication. Dynamisme promoteur d'initiatives (enseignement, logement, transition, circuits courts, participation, emplois durables, etc.).

Engagement nº 4 - SOLIDARITÉ

Solidarité face aux difficultés de la vie de tous les citoyens, particulièrement celles et ceux en situation critique, en synergie avec toutes les associations.

Lors de l'analyse des points en Conseil Communal (ou en Collège, si nous montons en majorité), nous nous efforcerons de raisonner en fonction de l'intérêt commun. Nous serons attentifs à tout projet privé ou public, créateur de richesse, de mieux vivre ensemble, ou d'emploi, s'il rencontre les critères/engagements repris ci-dessus.

La Transition : c'est Maintenant. Et Après-demain

Pour ECOLO DURBUY, le temps de la Transition est arrivé. Dans chaque action à mener dans le futur communal, les décisions doivent être orientées vers la Transition. Dans chaque point de notre programme, la Transition se retrouve, soit clairement énoncée, soit intégrée.

2. Protection de la nature et de la faune

Nous vivons de façon catastrophique la sixième extinction massive de la vie sur Terre. À la différence des cinq premières, cette fois, l'homme est responsable. Chaque niveau de pouvoir a ses responsabilités. Osons poursuivre l'action communale en faveur de la Nature, au-delà des Réserves naturelles de Natagora.

2.1. Création d'un « Parc Naturel de la Vallée de L'Aisne »

Osons rééquilibrer les rapports dans la commune : un tourisme de masse dans la Vallée de l'Ourthe, un Parc Naturel dans la Vallée de l'Aisne.

Les Parcs naturels wallons se veulent un modèle de développement entre l'homme et la nature sur des territoires qui ne se bornent pas aux limites communales. L'idée est de gérer durablement un territoire en prenant le pari que l'homme peut développer ses activités en préservant une flore et une faune variées et souvent précieuses, en prenant en compte la qualité de son cadre de vie et en gérant durablement ses ressources. Les Parcs naturels s'inscrivent logiquement dans une démarche de développement durable.

Le Décret wallon du 3.7.2008 organise, finance et définit les missions des Parcs Naturels. Elles peuvent être résumées comme suit :

- ◆ Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager.
- ◆ Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable.
- ◆ Encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social.
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Il y a actuellement 11 Parcs Naturels reconnus en Wallonie. Mais aucun dans le nord de la province. Pourquoi pas à DURBUY ?

2.2. Encouragement au développement de la culture et de l'élevage BIO

Pourquoi ne pas devenir progressivement une commune « agriculture BIO »? Une politique communale volontaire pourrait encourager la protection de notre sol, de notre terre nourricière. Des idées? Prime communale, informations, accompagnement lors de la reprise d'une exploitation, et lors de la vente de terres agricoles, aides à la labellisation, etc. Entrons dans la Transition.

2.3. Inclure progressivement une clause « durable » dans tous les marchés publics communaux

La commune doit passer à l'acte. Chaque appel d'offre doit inclure l'obligation pour le soumissionnaire de respecter une « Clause développement durable ». La Wallonie a mis en place différents outils pour favoriser la construction durable dans les marchés publics. Osons et utilisons ces outils (*Cahier des Charges Type Bâtiments 2022 initiation au CCTB et application Vitruv, Clauses sociales, Outil de lutte contre le dumping social, Gestion des déchets de chantier, …*). Entrons dans la Transition.

2.4. Gestion des sols et des forêts

Respect des sols en luttant contre l'imperméabilisation

Les inondations à répétition en attestent : l'eau, retenue par des surfaces imperméables de plus en plus fréquentes, s'écoule difficilement dans le sol. L'asphaltage et le bétonnage doivent être limités au strict nécessaire.

• Mise au point d'un Plan gestion forestière (transparent et communiqué)

Trop de nos bois sont maltraités : les chemins sont défoncés ; les parcelles, labourées par les engins forestiers ; l'humus de nos forêts est détruit par des travaux parfois catastrophiques.

2.5. Labelliser tous nos cimetières « Cimetière nature »

Les cimetières doivent devenir des lieux agréables à visiter. La faune et la flore peuvent y être plus souvent actives que nous. Si nous le voulons. Nos morts nous en saurons gré, rassurez-vous. Faisons de **tous** nos cimetières de véritables « parcs » agréables à visiter.

3. Enseignement et jeunesse

Les jeunes sont notre futur. La formation est la clef de notre avenir. Côté extra-scolaire, le désintérêt à l'égard des adolescents est une erreur. Il est grand temps de leur offrir un lieu, au-delà des soirées DJ et autres fêtes de la bière.

3.1. Création d'une véritable Maison de jeunes à BARVAUX

Porteuse de projets, agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, disposant d'un animateur professionnel, offrant accueil, activités, projets, sorties, collectifs, ateliers et stages (avec, éventuellement, une décentralisation à BOMAL). Osons. Entrons dans la Transition avec les jeunes.

3.2. Immersion continue en néerlandais dans la commune

Pourquoi arrêter l'immersion après les études primaires ? Osons l'immersion, de la maternelle au secondaire. Le personnel bilingue est toujours demandé : soyons co-hérents. Coordonnons l'enseignement primaire et secondaire dans la commune. Au travail, avec l'I.S.C. de BARVAUX et l'Athénée Royal de BOMAL.

3.3. Enseignement alternatif et évolutif

Encourager la mutualisation des expériences positives entre écoles communales.

3.4. Meilleure accessibilité des stages pour enfants dans les associations communales et para-communales

Commençons graduellement par les enfants de familles défavorisées, pour nous étendre aux autres ensuite.

3.5. Cantines bio dans les écoles

ECOLO DURBUY est déjà intervenu à ce sujet en Conseil Communal et considère que la commune est trop timide à ce sujet. Déguster à l'école les produits du terroir, en circuit court, équitables et bio: c'est bon pour l'économie locale, circulaire., et pour la santé.

▶ 4. Transition, énergie et ressources naturelles

« Sommes-nous devenus à ce point insensibles (...) pour rester inertes face à l'énormité du réchauffement climatique ? Partout dans le monde : surmortalité et pertes de récoltes dues aux températures, sécheresses, inondations, feux de forêt et tempêtes extrêmes. En Bel-

gique, nous ne sommes plus épargnés : difficultés cardio-respiratoires et surmortalité des personnes fragiles, de la faune et de la flore à cause de la canicule, pertes de récoltes et restrictions d'eau à cause de la sécheresse, dégâts matériels à cause d'orages violents. Chaque année voit tomber de nouveaux records météorologiques et de nouvelles calamités. »

(L'Echo, 6.9.2018)

4.1. Développons un projet de commune durable et visons l'indépendance énergétique

Sur base de deux piliers :

- L'autonomie énergétique (biomasse, photovoltaïque, éolien, diminution des déchets et utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie, maintien de la biodiversité et bioconstruction).
- Le développement local.

À l'instar de la commune de BECKERICH (G.D.Lux., 2.500 hab.), planifions notre indépendance énergétique au travers de l'éolien <u>bien implanté</u> (voir à MODAVE l'éolienne communale), de la biométhanisation et du photovoltaïque.

Organisons notre microcentrale de production, la copropriété de panneaux photovoltaïques.

http://www.uvcw.be/articles/1,354,1,0,1754.htm https://fr.wikipedia.org/wiki/Beckerich

4.2. Utilisation parcimonieuse de l'énergie et des ressources naturelles

Avec un objectif « zéro carbone» :

- ◆ Diversification des activités économiques et soutien à celles utiles du point de vue social et environnemental.
- ◆ Campagne volontaire de soutien à l'économie d'énergies et des ressources naturelles. Concernés ? Les bâtiments (communaux, régionaux et fédéraux d'abord), les services publics (communaux et paracommunaux), les associations et le secteur privé. Les particuliers ensuite.

4.3. Limitation des déchets : formations et service « Aide et orientation »

Avec un objectif « zéro déchet » :

• Organisation de formations à la limitation, à la gestion et au recyclage des

déchets. Dans toutes les structures de la commune, les écoles, les familles, les

commerces et les industries. Amélioration du ramassage.

Offrons ou collaborons clairement avec un service « Aide et orientation » en

matière de réduction de la consommation des ressources naturelles : trans-

ports, investissements, recyclage, etc.

4.4. Poursuite plus convaincante de la « Convention des Maires »

À l'initiative de notre élue, DURBUY a adhéré à la « Convention des Maires », lancée

par l'Union Européenne. Les villes signataires s'engagent à soutenir la mise en œuvre

de l'objectif européen de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici

à 2030 et à adopter une approche commune pour lutter contre le changement clima-

tique. Actuellement, un coordinateur territorial aide la commune dans l'élaboration

d'un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat. Notre élue ECOLO a participé à l'élaboration de ce plan. Mais DURBUY doit s'engager davantage, vu l'ur-

gence climatique. Intéressé?

Voyez le lien: https://www.conventiondesmaires.eu/

4.5. Mise en valeur des acteurs de la Transition

La commune a la capacité de valoriser la dynamique positive de la Transition, par de

petites actions ciblées et visibles (prix annuel, journée de la transition, « journal » de

8

la transition, visites publiques de projets, etc.).

▶ 5. Démocratie, citoyenneté et participation

Le citoyen est en froid avec la politique, avec les hommes et femmes politiques. Acceptons une remise en question de la façon de gérer la commune. Les élections ne sont pas un aboutissement démocratique, mais son commencement. Osons la transparence, la communication, l'exercice de la citoyenneté et de la participation.

5.1. Mise en œuvre d'un premier budget participatif

Certaines actions peuvent être décidées en commun, par un groupement citoyen. Par exemple, les infrastructures de limitation de vitesse dans certaines rues. Pour y arriver, un budget est proposé par la commune. Et le groupement citoyen gère les choix et la mise en œuvre, sans dépasser l'enveloppe budgétaire attribuée.

5.2. Conseils communaux et associations plus ouverts, mieux connus et plus transparents

- Publication attrayante des conseils communaux, diffusion régulière de ceux-ci, explications, élargissement des compétences d'interpellation aux matières hors compétences communales. Les ordres du jour des Conseils communaux sont à ce jour les seules publications réalisées. Élargissons-les aux procès-verbaux, au résultat des votes et au planning des Conseils communaux. Vivons la Transparence.
- La commune dispose de nombreuses associations, paracommunales ou non. Elles sont subventionnées par les pouvoirs publics mais le personnel n'est pas soumis au statut des fonctionnaires communaux. Leur recrutement pourrait être très politisé. ECOLO souhaite une publication de la liste des membres des Assemblées Générales, des Conseils d'Administration, des bilans annuels (moral et comptable) et des Directeurs/Gestionnaires. Il veut une meilleure information sur le rôle précis de chaque organisme envers le citoyen.

5.3. Mieux communiquer - Associer le citoyen aux décisions par la participation

- Communiquer : Mieux et au moyen de tous les outils/médias. Mise à jour et refonte du site internet. Au-delà du soporifique bulletin communal, offrir plus de transparence, clarifier les actions et expliquer le travail de l'administration communale et des activités.
- Participer : Mise en place de commissions communales de concertation thématiques
 (La Petite Merveille, carrière, camps scouts, tourisme, infrastructures, ...).
- Ambition et volontarisme : Oser s'afficher, montrer l'exemple.

5.4. Gestion participative de la vie en commun

Création d'un « point info » et d'un « numéro vert » à l'hôtel de ville (pour tous services, communaux et associatifs, privés et publics). Mise en place d'un numéro d'appel ou d'une adresse courriel pour signaler les problèmes (voirie, signalisation, propreté, vandalisme, ...).

5.5. Bulletin communal

Création d'un comité (neutre) de lecture du bulletin communal, dans le respect de la liberté de la presse. Augmentation de la part réservée aux citoyens et aux associations dans ce bulletin.

▶ 6. Solidarité et égalité des chances

Quelle aide sociale voulons-nous? Comment assumons-nous des choix collectifs, de société, quant à la place accordée à tous et à chacun?

Ces questions sont au centre de notre réflexion sur le CPAS. Il est, au sein d'une commune, l'institution la plus confrontée aux évolutions de notre société.

6.1. Soutenir le travail du CPAS

Chacun risque d'être confronté un jour à la pauvreté. En soutien aux travailleurs sociaux et pour une meilleure intégration de tous, favorisons des services dynamiques (par exemple juridique) au sein du CPAS, ainsi qu'un Conseil des allocataires sociaux. Pour favoriser un service optimum du CPAS et lutter contre la pauvreté, nous avons différentes propositions à suggérer (des moyens existent), comme par exemple :

- Dynamisation du Service Juridique intégré et accessible ;
- Dynamisation du Service Culturel et Intégration par la participation citoyenne ;
- Dynamisation de l'accueil petite enfance, le temps des R.V., pour soulager les allocataires et les assistants sociaux.

6.2. Mise à disposition d'un "Pack" social à chaque bénéficiaire du CPAS

Systématiser la délivrance à chaque allocataire social, dès son inscription au CPAS, d'un "pack" social comprenant une Carte Santé (accès médecin, pharmacie, alimentaire), et, selon les critères, une Carte scolaire, une Carte énergie et une adresse de référence.

6.3. Encourager la mixité sociale

Éviter le développement d'endroits ghettos (logement, p.ex.), déployer le logement mixte (logements kangourous, A.I.S., ...).

6.4. Droits de l'Homme

Ouvrir les yeux et les oreilles sur le monde. Permettre aux citoyens de s'informer, voire de s'engager, dans les enjeux internationaux et planétaires par la mise en place d'actions variées :

- Adopter la motion "Commune Hospitalière" <u>www.communehospitaliere.be</u>
- Parrainage d'une ville en difficulté hors Europe.
- Plate-forme de coordination des aides venant de la commune.
- Découvertes et rencontres interculturelles.

6.5. DURBUY, commune équitable

Relancer le comité « Commerce équitable ». Pour s'engager davantage.

▶ 7. Vie commune et tourisme

7.1. DURBUY, commune du tourisme durable

L'urgence climatique concerne aussi le monde du tourisme. Nos opérateurs touristiques (hébergements, séminaires, parcs d'attractions) peuvent progressivement limiter leurs consommations, utiliser des matériaux durables et informer leurs touristes. Le **label** « **Clef Verte** » existe et est soutenu par la Wallonie et la province. Les autorisations délivrées aux sociétés de **kayaks** doivent être contrôlées régulièrement (respect du niveau d'étiage, nombre d'embarcations).

Développons un tourisme respectueux au travers d'un Parc Naturel de la superbe Vallée de L'Aisne. Encadrons les propriétaires d'hébergements touristiques en relançant la Charte communale du Tourisme durable, respectueux des habitants, et relançons le Comité de concertation des propriétaires.

7.2. Bilan et amélioration des panneaux d'accueil, signalétique et signalisation à destination des voitures, vélos et piétons

De nombreux panneaux sont, ou accidentés, ou sales, ou inutiles, ou cachés par la végétation, ou encore, ont disparu. Une analyse de la situation est indispensable pour offrir une image positive de notre commune et garantir la sécurité.

7.3. Lancement d'un groupe d'accueillants (« Greeters »)

Des citoyens accueillent, rencontrent et guident les touristes : une relation touristes - habitants à développer. Pourquoi pas ?

7.4. Soutien et perspectives pour l'O.C.T.D.(Office Communal Tourisme DURBUY) Notre commune propose deux types de produits clairement différents : Durbuy-vieille-ville, pour un tourisme urbain et concentré, et les 11 autres villages, pour un tourisme rural et diffus. Le rôle de l'OCTD, depuis son transfert à Durbuy-vieille-ville, semble trop concentré sur cette dernière. Une mise au point est indispensable.

Développons un **tourisme respectueux** au travers d'un Parc Naturel de la superbe Vallée de L'Aisne. Encadrons les propriétaires d'hébergements touristiques en relançant la **Charte communale du Tourisme durable**, respectueux des habitants, et relançons le **Comité de concertation des propriétaires**.

7.5. La Petite Merveille (LPM) et le Durbuypoly de Monsieur COUCKE

ECOLO n'encourage pas le tourisme concentré, dit « de masse ». Bien qu'il présente certains avantages, il fonctionne selon un modèle économique qui offre à notre société une désillusion évidente. Nous préférons un autre type de tourisme, intégré, diffus, en

circuit court, à haute valeur économique de retour vers les citoyens locaux et régionaux. Nous souhaitons, dans le dialogue et le respect, voir évoluer progressivement notre tourisme vers un **tourisme durable.**

En ce qui concerne les projets de Monsieur COUCKE, notre position a été donnée dès juin 2016, sous forme d'une acceptation **conditionnée au respect de 7 points** :

1. Ancrage local

ECOLO demande que le **siège social** du futur *parc d'attraction* (et maintenant, des autres acquisitions) soit établi à DURBUY, et plaide de la sorte pour un tourisme "endogène", c'est-à-dire au bénéfice du développement local et régional.

2. Emplois (cadres et employés) locaux et régionaux

Le tourisme durable doit **bénéficier aux habitants**, au travers d'emplois de qualité, tant au niveau des cadres que des employés. Une politique de formation volontaire aux langues (néerlandais et anglais) doit être menée avec le concours de la commune et du *Centre de compétence tourisme* à MARCHE.

3. Retombées économiques locales et régionales

Les **investissements** (retombées directes) et les **entretiens** (retombées indirectes) doivent majoritairement bénéficier aux entrepreneurs et fournisseurs locaux et régionaux.

4. Respect de l'environnement et faible empreinte écologique

Le tourisme de masse est, a priori, incompatible avec le respect de l'environnement. Le tourisme durable accepte des compromis. C'est ainsi que le respect du droit wallon de l'environnement et de l'urbanisme est le minimum exigé. Mais toute mesure supplémentaire en faveur de l'environnement est évidemment souhaitée (par exemple, exploiter un minimum de terrains avec un maximum de protections).

5. Mise en valeur du transport ferroviaire

Une analyse des flux, leur localisation et leur canalisation, doit faire l'objet d'une étude précise par le SPW et la commune, avant l'ouverture du parc d'attraction. Le **transport ferroviaire** doit être favorisé, au départ des gares de BARVAUX ou BOMAL.

6. Acceptation du projet par les habitants

L'époque des projets imposés aux habitants n'est plus de mise. La gestion moderne de l'économie (mais aussi de la politique) passe par la **participation**. La population de DURBUY mérite du **respect**. Elle attend de connaître avec précision le projet de *parc d'attraction* qui se prépare sur son territoire.

7. Comité d'accompagnement

Un Comité d'accompagnement composé d'habitants, après appel à candidatures, et de représentants du conseil communal, doit idéalement être mis sur pied. Ce comité garantira le **respect des conditions** des permis.

▶ 8. Économie

8.1. Soutien au commerce local

Mise en œuvre d'une halle pour petits commerces. À l'instar des « halls relais » dans la zone d'activité, offrir des lieux relais pour des petits commerces qui se lancent. Soutien aux initiatives innovantes locales. Moratoire sur l'ouverture de moyennes et grandes surfaces.

8.2. Développement d' (ou connexion à) une monnaie locale

(utilisable également par les administrations)

Assurer la circulation de la monnaie dans la commune et alentour, en soutien au commerce local.

8.3. Mise à disposition de terrains communaux pour de jeunes maraîchers

Aider les jeunes à s'implanter chez nous, et à produire local.

8.4. Création d'un lieu de « Co-working » (bureaux de travail en commun)

Relance d'une étude d'intérêt.

8.5. Création d'un lieu « Co-servicing » (Bureaux de services en commun)

Local commun pour des permanences publiques d'associations. Et pourquoi pas pour des institutions ? Ce lieu pourrait consister en une mise à disposition de salles de réunions pour toutes associations : un réel manque à DURBUY.

8.6. Modernisation du marché de BARVAUX

Le marché du mercredi perd progressivement son public. Une relance est souhaitable. Nous avons des suggestions originales (horaire, lieu, etc.).

> 9. Aménagement du territoire

9.1. Adoption d'un Schéma de Développement communal (SDC), d'un Schéma d'Orientation local (SOL) et d'un Guide communal d'Urbanisme (GCU)

À caractère purement indicatif, le SDC et le SOL n'ont plus beaucoup de poids, mais s'avèrent utiles dans une optique de vision du développement urbanistique. Par contre, le Guide communal d'Urbanisme peut être plus contraignant en misant sur une harmonisation minimale du bâti nouveau. ECOLO a toujours plaidé pour la réalisation de ces outils de gestion du bâti, et ne change pas d'optique.

Ces plans devront inclure une zone à bâtir dédiée aux constructions innovantes et aux habitats hors normes. Les contraintes réglementaires brident la créativité architecturale. Pourquoi ne pas dédier aux constructions durables une zone à bâtir hors contraintes, mais pas hors permis ?

9.2. Aménagement d'accès et de places de parking pour personnes à mobilité réduite (PMR)

Faire de DURBUY une ville « PMR admises ».

9.3. Réussir la rénovation urbaine de BARVAUX et terminer la rénovation de BOMAL

- BARVAUX est le parent pauvre de la commune. La pauvreté s'y implante et un centre agréable et sympathique se cherche. Les petits commerces peinent à se maintenir, concurrencés par les moyennes et grandes surfaces. Il est temps de « rendre une âme » à BARVAUX. Le projet de rénovation urbaine doit aboutir, en concertation avec les habitants de toute la commune. ECOLO veut apporter son soutien à une vraie relance de BARVAUX, chef-lieu de la commune. Une rénovation sociale et écologique.
- A BOMAL, ECOLO veut réserver un parking « riverains » pendant la Petite Batte, une mise à disposition de toilettes publiques clairement signalées, la rénovation du « fond de village » (quartier de la Petite Batte) et l'insonorisation de la salle touristique du Sassin. Les riverains de la Petite Batte ont droit au respect et à une vie familiale, y compris le dimanche. Rééquilibrons le couple habitants touristes.

9.4. Moratoire sur toute nouvelle zone de loisirs et sur la diminution des terres agricoles

Les zones touristiques actuelles sont largement suffisantes. Nous acceptons toutefois des échanges, en maintenant strictement les zones agricoles.

Les terres agricoles représentent, en Wallonie, 879.190 ha, dont 1.760 ha sont perdus <u>annuellement</u>. Soit, depuis 1985, 52.800 ha (c.à.d. 6%). À titre de comparaison, sur les 15.700 ha (= 157 km²) de notre territoire communal, 50 % sont consacrés à l'agriculture, soit 7.800 ha. Préserver les terres commence dans chaque commune. ECOLO sera vigilant à ce sujet.

9.5. Logement

Inciter les **bâtiments inoccupés** (en tout ou en partie), y compris les bâtiments publics, à être affectés à une activité économique ou au logement. Favoriser la mise à disposition à des associations locales (et A.I.S.) et appliquer les réglementations de réquisition existantes (ex. : rez-de-chaussée et/ou vitrines à disposition).

En cas de lotissements et/ou de construction de plusieurs appartements, veiller à assurer le quota communal de développement de **logements sociaux**, en connexion avec la Famennoise et l'A.I.S.

9.6. Protection du petit et grand patrimoine bâti, archéologique et historique

DURBUY regorge d'un petit patrimoine qui fait son charme (ponts, potales, dalles funéraires, petits bâtis de fermes, millésimes de maisons, chapelles, etc.). Également d'un champ mégalithique unique en Belgique, menacé par une extension de carrière. ECOLO sera vigilant pour leur protection.

▶ 10. Mobilité et sécurité routière

10.1. Mise en œuvre d'un « plan vélo »

Le temps de la transition vers le vélo est venu. Les *points nœuds** pour les touristes, c'est bien. Les déplacements inter-villages et vers BARVAUX et BOMAL pour les habitants, c'est maintenant. ECOLO veut le balisage et la sécurisation d'au moins un déplacement de chaque village vers son école, un déplacement des plateaux vers la vallée permettant de rejoindre BOMAL et BARVAUX (gares, hôtel de ville, commerces). ECOLO soutiendra la création d'un groupe local « **GRACQ DURBUY** » (Groupe d'Action des Cyclistes Quotidiens), à l'instar de celui de MARCHE-EN-FAMENNE.

* Balisage spécifique pour cyclistes, comportant un numéro et des flèches d'orientation à chaque carrefour. Il permet de programmer à l'avance son parcours sur carte en notant tous les points nœuds. Il suffit ensuite de les suivre dans l'ordre : magique ! Faiblesse : le manque d'entretien suite au vandalisme et aux accidents.

10.2. Gare de BOMAL:

réouverture d'une salle d'attente chauffée, éclairée et surveillée

Le bâtiment récent est en excellent état. Le respect des navetteurs s'impose, surtout durant la mauvaise saison. Réalisable moyennant l'affectation à une activité permanente (voir point 8, Économie) et une réelle volonté communale de s'investir pour atteindre l'objectif.

10.3. Changement de nom des gares de BOMAL et BARVAUX

ECOLO propose de solliciter la SNCB pour adopter les noms suivants : DURBUY-BO-MAL et DURBUY-BARVAUX, et peut-être DURBUY-BIRON (halte qui se trouve sur le territoire de... DURBUY). Pourquoi ? Par clarté et bonne communication. Pour susciter l'arrivée en train à DURBUY. Pour faire connaître aux personnes extérieures l'existence de gares sur notre commune, et donc la possibilité d'y venir en train. Ce qui suscitera la stimulation de l'activité de taxis privés et publics, et autres moyens de transport. ECOLO soutient aussi la création d'un ticket SNCB « Zone DURBUY ».

10.4. Création de trottoirs, à certains endroits de la commune, avec accès PMR

Certains endroits sont devenus dangereux pour les piétons, tant les voitures sont de plus en plus nombreuses sur nos routes. Protégeons les piétons là où le danger est le plus évident, puis progressons vers des villages « trottoirs admis ! ». Par exemple : entre JUZAINE et BOMAL, ou à la Barrière de PETITHAN.

10.5. Plan de limitation de vitesse dans les villages

De nombreux habitants nous l'ont dit : « On roule trop vite dans ma rue ... et moi aussi, parfois ». ECOLO propose d'agir. Avec vous. En mode participatif, rue par rue ou village par village.

- Pour les rues/villages qui le souhaitent : en groupe de travail participatif.
- Pour permettre aux habitants de s'approprier le problème et aider au changement, à la transition : par un budget participatif.
- Et profitons-en pour revoir ensemble les limites des « zones 30 ».

▶ 11. Santé - Bien-être

11.1. Soutien à la mise en œuvre d'une « coordination des services de soignants » (infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, ...) travaillant dans la commune

11.2. Collaboration et soutien avec les associations travaillant à la prévention et à la santé communautaire

La population de DURBUY rencontre aussi des problèmes de santé. Par exemple, le taux de suicides y est élevé. Une évaluation des besoins de santé doit être réalisée, et les projets permettant d'y répondre doivent être soutenus.

11.3. Prévention du burn-out

Soutien de la commune pour la mise à disposition d'un service de médiation professionnel, à destination des employeurs et employés travaillant dans la commune.

11.4. Le bruit : accepter d'en parler et suggestions d'aménagement

Devons-nous accepter de vivre dans le bruit, même à la campagne ? Pourquoi subir, pourquoi ne pas oser en parler et trouver des solutions ensemble ? Par exemple, des aménagements d'horaires, isolation d'installations, recherche de subventions, ...). Dépassons nos retranchements (*Tout le monde a le droit de travailler, donc je ne dis rien*) et dialoguons pour un mieux-vivre ensemble.

11.5. Pollutions diverses

Création d'un « téléphone vert » (et point contact communal) pour signaler les dépôts d'immondices, les pollutions de rivières, les feux importants, les animaux tués le long des routes, etc. Information et communication régulière sur la qualité de l'environnement (eau, terre, air, ondes, bruit, ...).

▶ 12. Culture et sports

12.1. Salle omnisports communale

■ DURBUY, commune de 11.500 habitants, ne possède pas de complexe multisports communal : incompréhensible et inacceptable. Pourtant, depuis plusieurs années, une société d'études, mandatée par la commune, a suggéré le choix de BARVAUX pour accueillir cette infrastructure. ECOLO se range derrière cet avis. Le sport est un moteur fondamental de la vie sociale et doit s'insérer dans une politique de santé communautaire ambitieuse.

Il apporte du dynamisme et du développement local. Il permet l'échange et l'ouverture sur l'extérieur, par les déplacements et les championnats. ECOLO refuse de connaître à nouveau l'erreur du choix de BOHON, lieu excentré de la piscine communale. DURBUY mérite une grande et belle salle de sports, adaptée à un maximum de sports, aux rencontres de championnats, à l'accueil de visiteurs, etc.

■ La salle du Sassin à BOMAL a une vocation touristique et a été subventionnée par des crédits « tourisme ». Si des sports y sont pratiqués, c'est à titre subsidiaire. Elle doit cependant être rénovée et isolée, pour proposer calme et respect des habitants.

12.2. Consultation populaire

Les familles doivent être interrogées sur leurs besoins en matière de sports (d'intérieur ou d'extérieur) : variété, accessibilité, localisation.

12.3. Ancienne piscine

ECOLO propose d'en faire un pôle de salles partagées entre petits clubs de sports et loisirs (yoga, danse, judo, ...). Et pourquoi pas la compléter de salles de réunion disponibles pour tous : un réel manque dans la commune.

12.4. Élaboration d'une véritable politique communale muséale

ECOLO constate les errements de la gestion de la Halle aux Blés, dont le financement et, surtout, la fréquentation (excepté par les écoles...) sont peu concluants. En fait, DURBUY manque d'une politique (vision) muséale, dont l'objectif serait de donner une vision globale, de répondre à la demande, d'éviter la politique d'opportunisme sans lien avec l'histoire locale. Voyez le potentiel des musées communaux ou paracommunaux : Musée des Mégalithes, ex-Musée de la Terre de DURBUY, Topiaires, Musée des Arts Contemporains. Sans compter les musées privés : Radhadesh, Musée agricole de Ninane. Et l'on parle de l'arrivée d'un Musée Marcel Duchamps... De tout, un peu de tout ... comme les fromages.

12.5. Mise au point d'un « pass musées » communal

Octroi aux habitants d'un « pass » communal donnant une entrée annuelle, gratuite dans les attractions et musées communaux, et à prix réduit dans les musées privés.

